

Apprêt antirouille HyKote^{MC}

APPRÊT POUR MÉTAL



IKO

COMMERCIALE[®]

Spécifiez en toute Confiance.



Apprêt antirouille HyKote

APPRÊT POUR MÉTAL

Un inhibiteur de rouille robuste pour les toits en métal galvanisé à appliquer avant les revêtements de toiture SEBS de HyKote.

Points forts du produit

- Sèche en une magnétite résistante, permanente et antirouille.
- Réagit avec la rouille pour créer une nouvelle surface protégée durable qui empêche toute nouvelle oxydation.
- Non polluant, non toxique et non corrosif.
- Aucune restriction de transport.
- Améliore l'adhésivité au substrat.
- À base d'eau, permettant un nettoyage facile
- Faible teneur en COV.
- Peut être utilisé sur du métal rouillé ou non rouillé.
- Crée un support adapté au revêtement avec HyKote 1000, 5000, les revêtements de toiture en mastic pulvérisable ou le mastic de réparation Labor Sav'r de HyKote.

NUMÉRO D'INVENTAIRE :
20-RIP-05

COULEUR :
Blanc

FORMAT ET CONDITIONNEMENT :
Seau de 5 gallons

SUBSTRATS :
Métal galvanisé neuf ou existant.

Pour toute question concernant l'application sur d'autres substrats, veuillez contacter le département des services techniques.

Apprêt antirouille HyKote^{MC}

APPRÊT POUR MÉTAL



IKO

COMMERCIALE[®]

Spécifiez en toute Confiance.

Préparation de la surface :

- La surface doit être sèche, propre et exempte de substances étrangères. Utiliser une brosse métallique pour enlever la peinture, les écailles de rouille détachées et les accumulations importantes, en ne laissant qu'une base rouillée.
- **IMPORTANT** : Enlever toute trace d'huile, de graisse, de sel ou de produits chimiques solubles dans l'eau à l'aide d'un détergent très puissant. Rincer à l'eau douce et laisser sécher complètement.
- Laisser vieillir les nouvelles toitures métalliques pendant au moins 6 mois avant l'application.
- Toute accumulation d'eau doit être corrigée avant l'application.

Application :

- Pour de meilleurs résultats, appliquer à l'aide d'un équipement de pulvérisation approprié. Les petites surfaces peuvent être appliquées à l'aide d'un pinceau ou d'un rouleau.
- Mesurer la quantité estimée nécessaire à l'application dans un récipient propre.
- Il est recommandé d'utiliser des gants en caoutchouc ou en latex et de se protéger les yeux. Des bâches ou d'autres matériaux durables peuvent être étendus pour protéger les zones adjacentes des dommages.
- Appliquer à des températures ambiantes supérieures à 10 °C (50 °F).
- Pour une pénétration maximale dans les zones fortement rouillées, faire pénétrer l'apprêt antirouille HyKote dans la surface à l'aide d'un pinceau à poils synthétiques.

Taux de couverture :

- Appliquer deux couches minces de 4 mils humides chacune, à raison de 400 pieds carrés par gallon. Appliquer la deuxième couche en sens inverse de la première et dans les 1 à 2 heures suivant la première couche.

Temps de séchage :

4 à 6 heures dans des conditions ambiantes typiques.
Attendre au moins 2 heures avant d'appliquer HyKote 1000, 5000, le mastic pulvérisable ou le revêtement de toiture SEBS Labor Sav'r.

Nettoyage :

Tout le matériel, y compris les pulvérisateurs, les brosses et les rouleaux, doit être nettoyé immédiatement après la fin des travaux. Le nettoyage doit se faire à l'eau douce et tiède, avec un détergent pour la vaisselle. Ne pas laisser l'apprêt sécher sur les outils et l'équipement; une fois séché, il ne peut plus être enlevé.

Pour toute question concernant l'application ou l'équipement, contacter les services techniques à ikotechusa@iko.com ou ikotechcanada@iko.com.

Limitations

Ne pas appliquer en dessous de 10 °C (50 °F) ou en cas de prévision de pluie. Les applications effectuées pendant des périodes de basses températures ou d'humidité élevée (taux d'humidité maximum : 85 %) prolongeront le temps de séchage. Laisser sécher le revêtement pendant quatre heures avant de l'exposer à la pluie, à une forte rosée ou à des températures inférieures à 10 °C (50 °F).

Entreposage et manipulation :

Entreposer entre 40 °F (4,5 °C) et 100 °F (38 °C). **Ne pas laisser le produit geler.** Conserver les produits dans leur emballage d'origine non ouvert, avec toutes les étiquettes intactes et lisibles. Entreposer les conteneurs sur des palettes dans un endroit couvert ou ombragé. La durée de conservation d'un produit correctement entreposé est de 24 mois. Pour plus d'informations sur la sécurité et la santé, consulter la fiche de données de sécurité de ce produit.

Informations techniques :

APPARENCE :	Blanc laiteux.
SOLIDES :	46 à 50 % du poids
POIDS/GALLON :	8.6-8.7 lbs
VOC:	>50 g/L
ÉPAISSEUR DU FILM SEC :	1 mil d'ÉFS (testé à un taux de couverture de 700 pi ² /gal)
RÉSISTANCE À LA CORROSION :	500 heures à 2 mil d'ÉFS (ASTM B 117)

À notre connaissance et sous réserve de modifications sans préavis, les valeurs ou données techniques contenues dans le présent document sont vraies et exactes à la date d'émission. Les instructions et recommandations d'application contenues dans le présent document sont basées sur notre connaissance des produits lorsqu'ils sont correctement entreposés, manipulés et appliqués dans des conditions normales, mais aucune garantie, expresse ou implicite, n'est donnée ou ne doit être déduite à cet égard ou en ce qui concerne les valeurs ou les déclarations contenues dans le présent document, et il n'y a aucune affirmation que le produit acheté a été testé individuellement pour se conformer à ces normes. Des tests sont effectués en interne sur une base aléatoire et périodiquement par des laboratoires tiers indépendants à des fins d'approbation ou de classification. L'acceptation, l'achat et la sélection de ces produits relèvent de la seule responsabilité de l'acheteur, de son agent ou de son client. Les utilisateurs doivent tester ce produit pour en déterminer l'acceptabilité et l'adéquation à l'usage auquel ils le destinent. Le fabricant et le distributeur n'assument aucune responsabilité en ce qui concerne la couverture, les performances ou les blessures résultant de l'utilisation. La responsabilité, le cas échéant, est limitée au remplacement du produit. La garantie de base est une garantie matérielle limitée de 12 mois. AUCUNE AUTRE GARANTIE DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT, EXPRESSE OU IMPLICITE, STATUTAIRE, PAR APPLICATION DE LA LOI OU AUTRE, Y COMPRIS LA QUALITÉ MARCHANDE ET L'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, N'EST ACCORDÉE, FAITE OU IMPLICITE.